

France-Montgeron: Tools

OJ S 238/2013 07/12/2013

Contract notice**Supplies****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Ville de Montgeron

Postal address: 112 bis avenue de la République

Town: Montgeron

Postal code: 91230

Country: France

For the attention of: M. le maire

Telephone: +33 169866900

Internet address(es):Address of the buyer profile: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>**Additional information can be obtained from:**

Official name: Mairie de Montgeron

Postal address: Service des marchés publics - 112 bis avenue de la République

Town: Montgeron

Postal code: 91230

For the attention of: Mme LU

E-mail: ml.marches.publics@montgeron.fr

Telephone: +33 169866974

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Mairie de Montgeron

Postal address: 112 bis avenue de la République

Town: Montgeron

Postal code: 91230

Internet address: [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2013_vpWyAofodS)[PCSLID=CSL_2013_vpWyAofodS](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2013_vpWyAofodS)**Tenders or requests to participate must be submitted:** the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Other

I.3. Main activity

Other: Collectivité territoriale

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1.**

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Purchase

Main site or place of performance: Service technique, 91230 Montgeron.

NUTS code FR104 Essonne

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Marché négocié avec concurrence et publicité préalable suite à appel d'offres infructueux relatif à l'achat de fournitures pour la régie bâtiment du service municipal de la Ville de Montgeron. Lot 2 : plomberie (Ao/13/00/13/02).

Marché à bons de commandes en vertu de l'article 77 du CMP pour les montants minimum et maximum annuels de :

— montant minimum annuel 12 000 EUR HT,

— montant maximum annuel 48 000 EUR (HT).

II.1.6. CPV code(s)

44510000 Tools, 44115210 Plumbing materials

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Le marché est conclu pour une durée de 12 mois à compter de leur notification et renouvelable par période de 12 mois dans la limite d'une durée maximum de 48 mois (soit 3 reconductions).

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 3

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Le délais de paiement est de 30 jours à compter de la réception de la demande de paiement.
Aucune demande de paiement ne peut être transmise avant réalisation des prestations.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

En cas de groupement momentané d'entreprises, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements,
- en qualité de membres de plusieurs groupements.

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: — capacités professionnelles : déclaration indiquant les effectifs annuels du candidat sur les 3 dernières années, l'importance du personnel d'encadrement ainsi que l'organigramme de la société,

— expérience : une liste de références de demande comparable, de moins de 5 ans indiquant le destinataire public ou privé, la nature et le montant de la prestation réellement exécutée (hors sous-traitance et cotraitance globalisée). Ces prestations doivent être vérifiables et prouvées par des attestations du destinataire ou par une déclaration du candidat.

La section VI.3 du présent avis renseigne sur la liste des documents à produire pour faire acte de candidature.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Fournir une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires relatif aux prestations faisant l'objet du marché, réalisées par le candidat au cours des 3 derniers exercices.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Fournir une présentation des moyens matériels de l'entreprise.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated

Some candidates have already been selected (if appropriate under certain types of negotiated procedures) no

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Valeur technique (qualité et diversité des matériaux proposés 20%; délai de livraison 10%; qualité du SAV 20%; qualité environnementale (recyclage, réduction des emballages, politique de transport) 10%). Weighting 60

2. Prix. Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

MN/2013/52

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

Notice on a buyer profile

Notice number in the OJ S: [2013/S 88-148669](#) of 7.5.2013

Other previous publications

Notice number in the OJ S: [2013/S 73-121761](#) of 13.4.2013

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

10.1.2014 - 16:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Conditions de participation : documents à produire pour faire acte de candidature.

Les documents fournis doivent être rédigés en langue française, sinon ils devront être accompagnés d'une traduction.

- 1) Dc1 – lettre de candidature (ancien Dc4 : celui-ci sera toutefois accepté),
- 2) Dc2 – déclaration du candidat (ancien Dc5 : celui-ci sera toutefois accepté) l'ensemble des pièces mentionnées ci-après :
 - déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner,
 - déclaration concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 323-1 du code du travail,
 - copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire,
 - déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles,
 - déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature,
 - déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années,
 - présentation d'une liste des prestations exécutées au cours des 5 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les prestations les plus importantes,
 - une attestation de fourniture de déclarations sociales émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions sociales datant de moins de 6 mois (article D 8222-5-1°-a du code du travail),
 - les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que les obligations fiscales et sociales ont été satisfaites, ou l'état annuel des certificats reçus au 31 décembre 2012 (formulaire Noti2 – ancien Dc7 – téléchargeable sur : <http://www.economie.gouv.fr/daj/Les-neuf-documents-ci-dessous-font-partie-de-la-se>).
- 3) un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou Kbis),
 - avant de procéder à l'examen des candidatures, si le pouvoir adjudicateur constate que les pièces visées ci-dessus sont manquantes ou incomplètes, il peut décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai qui ne pourra excéder 3 jours. Il en informe les autres candidats qui ont la possibilité de compléter leur candidature dans ce même délai,
 - conditions d'envoi et de réception des plis,
 - envoi papier.

Les candidatures , sous pli cachet, devront être remises contre récépissé avant la date limite des demandes de participation mentionnée dans le présent avis. Si elles sont envoyées par la poste, elles devront l'être par pli recommandé avec avis de réception postal, et parvenir à destination avant ces mêmes dates et heures limites à l'adresse suivante : Mairie de Montgeron – service marchés publics – 112 bis avenue de la République – 91230 Montgeron,
— envoi dématérialisé.

En vertu de l'article 56 du CMP, les candidatures pourront être remises uniquement par voie électronique sur le portail internet :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2013_vpWyAofodS

Sont acceptés les formats de fichiers suivants : Word, Excel, PDF (Acrobat).

Les candidatures, devront être remises avant la date limite des demandes de participation mentionnée dans le présent avis.

- les candidatures signées à partir d'un certificat de signature PRIS V1 ne sont pas acceptées,
- les candidats admis à présenter une offre recevront simultanément et par écrit une lettre de consultation les en informant ainsi que,
- le DCE pour les candidats ayant répondu par voie papier,
- l'adresse de son téléchargement sur la plate-forme pour ceux ayant remis une candidature dématérialisée.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 4.12.2013.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Versailles

Postal address: 56 avenue de Saint Cloud

Town: Versailles

Postal code: 78000

Telephone: +33 139205400

Fax: +33 130211119

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Référé précontractuel devant le tribunal administratif, depuis le lancement de la procédure, jusqu'à la signature du contrat (article L.551-1 du code de justice administrative). Référé contractuel devant le tribunal administratif (articles L.551-13 à L.551-23 du code de justice administrative et pouvant être exercé dans les délais prévus à article L.551-7 du code de justice administrative. Recours de contestation de validité du contrat ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercés dans un délai de 2 mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendu public. Recours contre une décision administrative prévue aux articles R421-1 à R421-7 du code de justice administrative et pouvant être exercé dans un délai de 2 mois suivant la publication ou décision de l'organisme. Recours de pleine juridiction, ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé sans condition de délais, outre la prescription quadriennale.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

4.12.2013